



Enfants, adolescents : des pièces maîtresses du puzzle périurbain

Claire Aragau, Catherine Didier-Fèvre, Lionel Rougé

Approché par le prisme des enfants et des adolescents, le périurbain véhicule des images souvent paradoxales. Alors qu'il se présente comme l'espace privilégié des familles¹ à la recherche d'un logement spacieux, il ne semble que difficilement répondre aux attentes des adolescents, qui sont nombreux à y résider : leur quotidien oscillerait entre ennui et « captivité » (Rougé, 2005), signes d'une absence de prise en compte des besoins de cette jeunesse par les politiques publiques. Plusieurs recherches récentes s'intéressant aux modes de vie périurbains (Berger, 2004) soulignent les ressorts des polarités secondaires de grande couronne ; elles se consolident, évoluent dans le cas francilien vers des formes d'urbanité associées à la « ville-village » (Poulot, Aragau 2012), particulièrement recherchée par les résidents vulnérables que sont les plus âgés. Mais c'est une autre classe d'âge, tout aussi vulnérable, celle des enfants et des adolescents, qui pourrait bénéficier des services rendus par ces petits pôles de proximité tout en les alimentant. Ainsi, cet article s'intéresse à la place des enfants et des adolescents dans les réorganisations territoriales qui affectent un périurbain structuré par des polarités secondaires formant l'archipel métropolitain.

Cette contribution est organisée à partir d'une analyse transversale de plusieurs enquêtes : deux contrats Puca (2011, 2013) et une thèse portant sur les jeunes dans le périurbain (Didier-Fèvre, 2015). Les terrains de ces enquêtes (carte page suivante) sont situés aux franges de l'Île-de-France et représentent des stades de périurbanisation différenciés : les communes sélectionnées dans l'Ouest francilien rendent compte d'un périurbain relativement ancien, en « maturation » dans le sens où il aurait acquis des qualités propres susceptibles de faciliter la vie

quotidienne des résidents (amélioration de l'offre locale de services et même d'emplois), tandis que les communes choisies en Bourgogne, autour de Sens, en Seine-et-Marne, dans l'Eure et l'Eure-et-Loir ont été gagnées plus récemment par le processus de périurbanisation : le développement des nappes pavillonnaires s'y poursuit à un rythme soutenu dans un maillage plus lâche de services et d'équipements. Le corpus est constitué d'entretiens réalisés auprès de parents (une centaine), de lycéens (85 individus entre 15 et 20 ans) et d'élus de communes périurbaines.

Ces enquêtes font émerger des pistes de compréhension des processus d'ancrage observés dans les espaces périurbains. L'article interroge les territoires du quotidien qui se dessinent aux différentes étapes de l'enfance et fait une place particulière à l'adolescence, période où se négocie l'apprentissage d'une spatialité périurbaine. Il cherche en outre à montrer comment, dans ces territoires du périurbain présentant des formes d'autonomie par rapport à la ville dense, les enfants, les adolescents, sont progressivement appréhendés par les politiques publiques comme un élément-ressource pour le développement local.

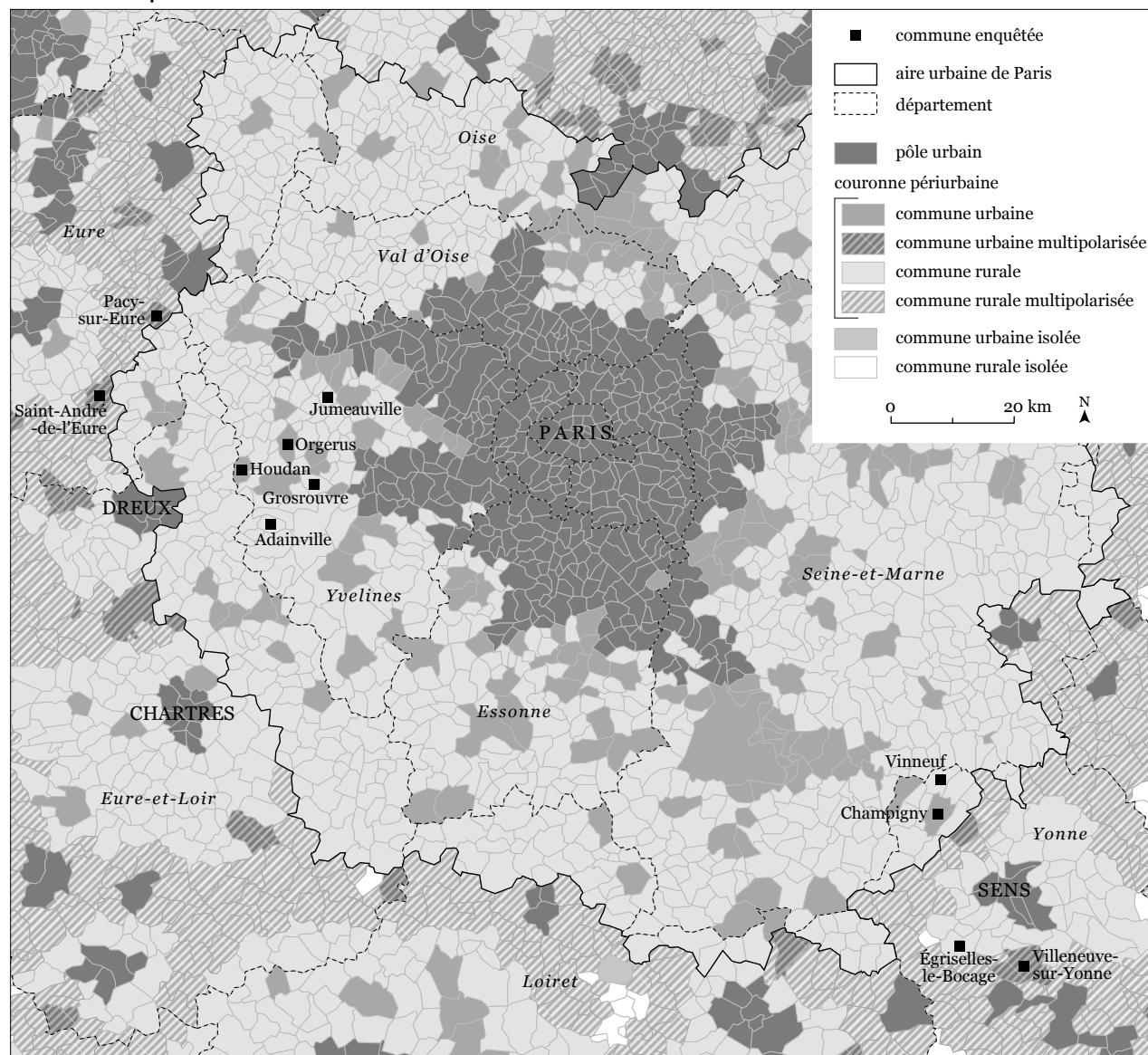
Les enfants et le processus de périurbanisation : entre vecteur de migration et d'ancrage

L'enfant dans la poursuite du rêve pavillonnaire

Malgré les injonctions à la densification de la loi SRU et la relative stabilisation du front d'urbanisation (Berger, Aragau et Rougé, 2014), le rêve pavillonnaire se poursuit. Les maisons individuelles représentent aujourd'hui les quatre cinquièmes des résidences principales dans ...

1. Cette image doit être nuancée (Berger, Rougé, Thomann et Thouzellier, 2010).

Terrains d'étude en périurbain



Source : Insee, ZAU 2010 et RGP 2008, geofla IGN 2012. Réalisation : J. Robert, université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2015.

Méthodologie

Les enquêtes se répartissent en deux groupes : d'un côté les enfants depuis les débuts de leur scolarisation (vers trois ans) jusqu'à l'entrée dans l'adolescence, et de l'autre des adolescents, essentiellement scolarisés en lycée (dotés d'autorisations parentales pour les sorties plus élargies qu'au collège).

Pour le premier groupe, la place des enfants est analysée par le biais des discours parentaux (les enquêtes issues des contrats Puca ont été menées auprès d'adultes ; ces programmes ne portaient pas spécifiquement sur la question des enfants dans le périurbain). Le dépouillement des enquêtes a révélé cependant leur rôle dans les

représentations, pratiques, sociabilités et stratégies résidentielles des parents, et indirectement, via leurs parents, les pratiques et sociabilités des enfants eux-mêmes.

Pour le second groupe, les entretiens ont été directement menés auprès des lycéens car il s'agissait du public visé dans la thèse de doctorat. Pour clore le corpus, la place des enfants et adolescents apparaît dans le discours d'un certain nombre d'élus de communes périurbaines situées dans l'Ouest francilien (terrain rendant compte d'un périurbain relativement ancien) ainsi qu'en Bourgogne autour de Sens (gagnée plus récemment par la périurbanisation).



MEDDE/MLETR/BERNARD SUARD

... les couronnes périurbaines, même si leur part dans la construction neuve s'infléchit légèrement dans la période 1990-2003 (les deux-tiers de la construction neuve dans les communes urbaines du périurbain) comparativement à la période 1975-1989 (trois quarts de la construction neuve sur ce même type de communes). Ces données de cadrage statistique sont relayées par des éléments de discours qui perdurent, plaçant l'arrivée des enfants au cœur du choix résidentiel (Aragau, 2007), la recherche d'un logement plus grand prévalant avec l'agrandissement de la famille. Mais ces enfants sont-ils toujours représentés en nombre dans les espaces périurbains ?

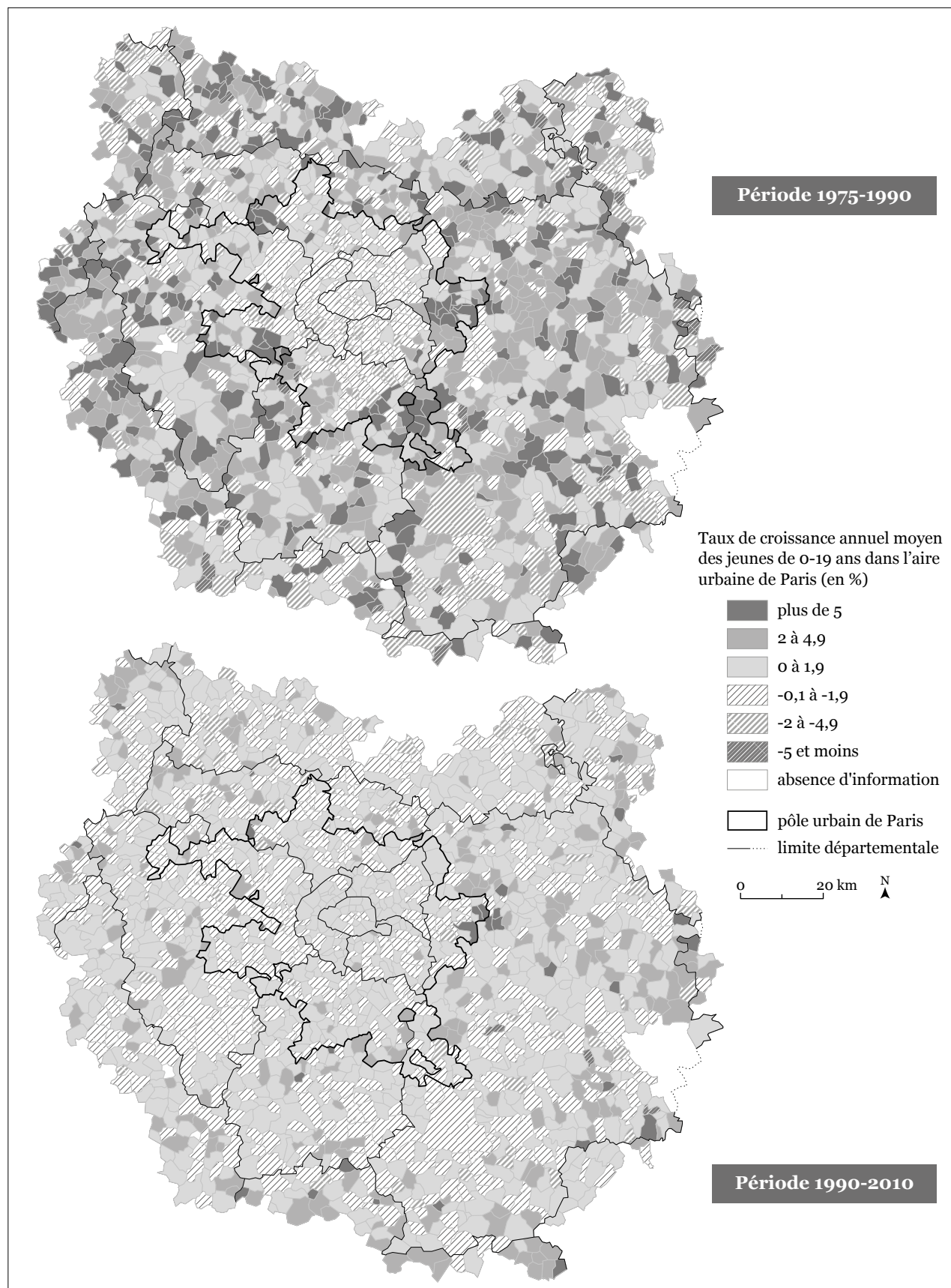
Pour réduire la marge d'incertitude liée en particulier aux changements récents des méthodes de recensement² et

2. Cf. P. Louchart, *Note Rapide de l'IAU-Idf*, n° 466, avril 2009 : l'auteur indique qu'il n'existe pas de moyen d'évaluer l'importance de l'ajustement statistique selon les types de communes, et que « le risque est donc grand d'exagérer les tendances réelles à l'œuvre au sein des territoires ». Il propose de comparer plutôt les évolutions longues, posture adoptée dans la cartographie en considérant les périodes 1975-1990 d'une part et 1990-2010 d'autre part. Ces deux périodes n'ont pas de durée équivalente, mais dans la mesure où les volumes annuels de croissance sont très proches dans l'aire urbaine (+ 58 854/an entre 1975 et 1990, + 59 596/an entre 1990 et 2010), leurs taux de croissance annuels moyens peuvent être comparés.

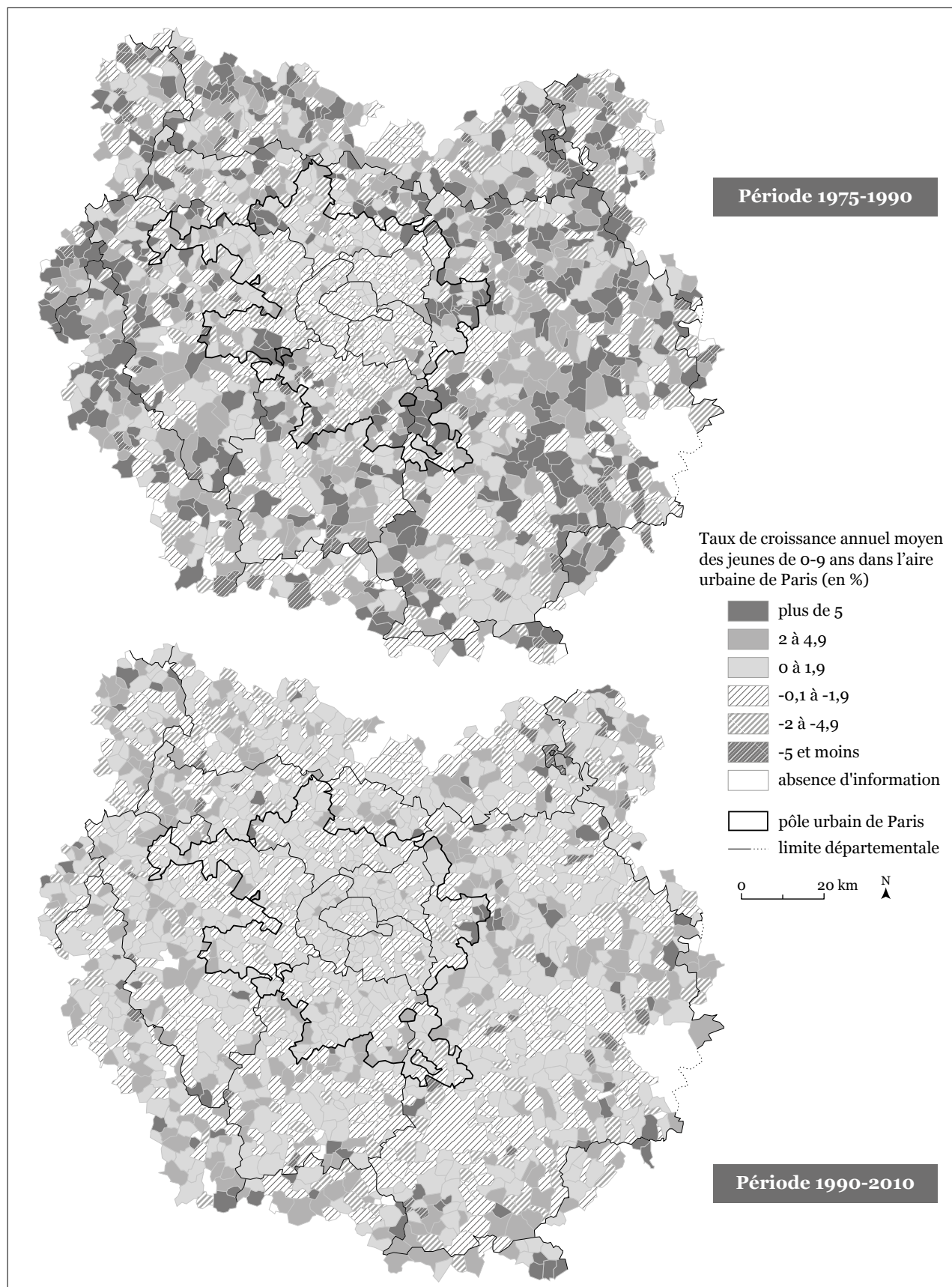
pour permettre des comparaisons, les périodes censitaires ont été agrégées entre 1975 et 1990 d'une part, et de 1990 à 2010 d'autre part. Globalement, après 1990, les taux annuels de croissance de la classe d'âge 0-19 ans³ sont divisés par deux, voire par trois (cartes pages suivantes). Ils se rapprochent de ceux de l'unité urbaine de Paris, tout en continuant de s'en distinguer à certains égards. En effet, ces taux de croissance, qui étaient particulièrement importants de 1975 à 1990, correspondent à la pleine expansion périurbaine, période pour laquelle on constate les plus forts taux d'accroissement de population. Les taux de croissance des 0-10 ans (cartes pages suivantes) y sont plus importants que ceux des 10-19 ans (cartes pages suivantes) montrant qu'à cette période, l'accès au pavillon pouvait correspondre à un premier ou éventuellement à un deuxième achat. L'agglomération centrale ne parvient alors pas à retenir les familles avec enfants ; celles-ci gagnent la grande couronne pour obtenir un logement plus grand dans un contexte d'emprunt favorable.

La dernière période (1990-2010) montre ensuite un espace périurbain dont la population vieillit ; même s'il ...

3. Le recensement de la population de l'Insee présente une césure entre les classes d'âge à dix-neuf ans, et non à dix-huit ans.

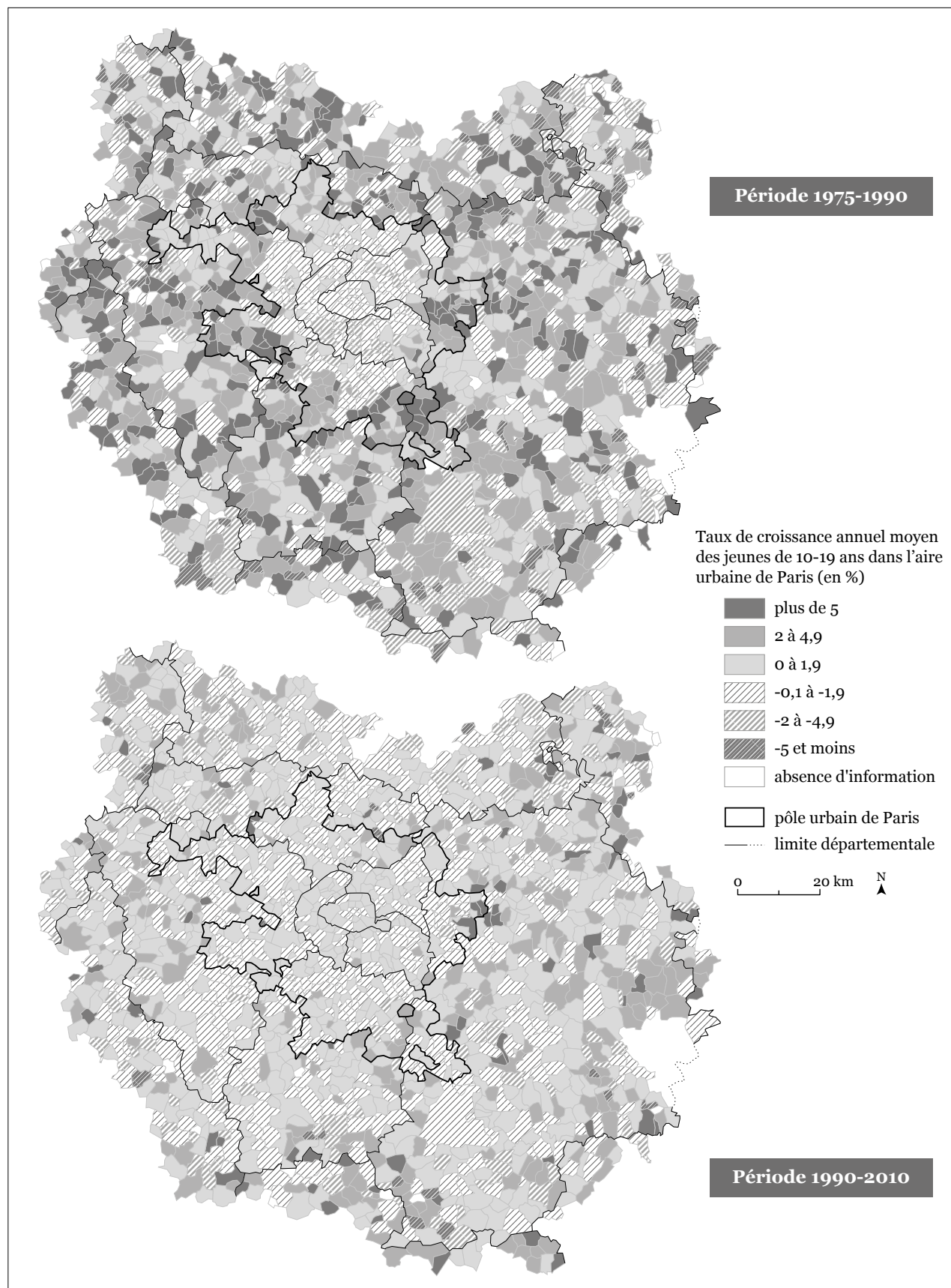
Taux de croissance du nombre de jeunes (0-19 ans) pour les deux périodes (1975-1990 et 1990-2010)

Source : Insee, RGP 2010. Réalisation : J. Robert, université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2015.

Taux de croissance des 0-9 ans pour les deux périodes (1975-1990 et 1990-2010)

Source : Insee, RGP 2010. Réalisation : J. Robert, université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2015.

Taux de croissance des 10-19 ans pour les deux périodes (1975-1990 et 1990-2010)



Source : Insee, RGP 2010. Réalisation : J. Robert, université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2015.

- ... garde malgré tout sa propension à accueillir des jeunes, mais avec des taux de croissance annuels bien plus faibles. Les taux pour les moins de dix ans deviennent plus fortement négatifs, montrant que les familles arrivent désormais après un deuxième voire un troisième achat, étant donné le renchérissement du foncier (cartes en annexe). Retenons finalement que c'est tout de même dans ce périmètre, celui du périurbain, que la croissance des moins de dix-neuf ans reste la plus forte ces dernières années, comparativement à ce qui se passe dans le pôle urbain parisien, avec des taux plus importants dans les confins sud de l'aire urbaine, en direction de la Bourgogne et à l'est, en Seine-et-Marne, là où les processus de périurbanisation ont démarré plus tardivement qu'à l'ouest.

L'arbitrage en faveur de la maison individuelle, avec l'arrivée des enfants, se fait au prix de certains renoncements, voire d'une prise de risque plus ou moins bien évaluée (éloignement des commodités urbaines), la qualité de vie espérée l'emportant sur les incertitudes futures (Ortar, 2008). Cette prise de risque peut cependant être atténuée par des relais de proximité désignés comme importants dans la vie quotidienne avec enfants, notamment la présence d'un réseau familial local : grands-parents, frères ou sœurs. La proximité est en outre envisagée comme un processus en construction ; l'objectif est à terme de trouver un emploi plus proche permettant une présence renforcée auprès des enfants. La réduction du temps des navettes domicile-travail correspond à des réajustements qui, dans le cadre périurbain, vont une nouvelle fois à l'encontre de certaines idées reçues, notamment celle qui associe ces espaces à de longues distances (Aragau, Berger et Rougé, 2012) : « On habitait à Mantes dans un grand HLM. Moi ce que je recherche, c'est un cadre de vie pour que mes enfants n'aient pas de mauvaises fréquentations. On voulait quitter les quartiers. Maintenant les enfants doivent s'intégrer, ils ont perdu leurs copains et amis. On est loin de la ville, on s'adapte, on est obligé maintenant. Ma femme, oui, elle a une voiture, elle commence à chercher du travail. Le dernier c'était il y a trois ans. Elle cherche par ici, ou sur Évreux » (couple, intérimaire et mécanicien, avec deux enfants, Saint-André-de-l'Eure, Eure). Cet argumentaire montre le périurbain comme un espace refuge face aux dangers de la ville, mais ne peut-il pas devenir aussi un espace ressource pour l'éducation des enfants ? Il a surtout été longtemps associé aux cités dortoirs, dans lesquelles les plus jeunes sont déposés en garderie périscolaire dès 7 heures le matin et jusqu'à 19h30 le soir. Cependant, un autre visage de cet espace se dessine à travers des éléments de discours, qui révèlent l'ancrage de jeunes parents ayant souvent eux-mêmes grandi dans le périurbain des années 1970. « Ben... j'ai mes parents qui habitent à dix kilomètres. Donc c'est vrai que ça a permis de choisir le lieu... On connaissait le coin donc du coup c'était agréable de venir vivre ici... Moi j'habitais à Saint-Germain-de-la-Grange, c'est à côté

de Plaisir [jeune homme, aide comptable]... Moi c'était sur Boutigny-Prouais et c'était en maison individuelle aussi [jeune femme, infirmière] » (couple 21 et 25 ans, sans enfant lors du premier entretien en 2011 et jeunes parents depuis 2012, dans la même commune, Houdan, Yvelines). Beaucoup se sont réinstallés localement, après parfois un court passage en ville dense, et tissent un réseau d'entraide entre frères et sœurs ou parents, restés en pavillon (Berger, Aragau et Rougé, 2012).

Au-delà des individualismes : les jeunes enfants dans les sociabilités périurbaines

Les enfants se présentent en outre comme de puissants vecteurs de sociabilité pour leurs parents, offrant ainsi dans le contexte périurbain une réponse aux critiques portées par de nombreux chercheurs et urbanistes qui n'y voient que faiblesse des espaces publics, lieux de l'entre-soi et de la montée des individualismes (Lévy, 2003 ; Conrad, 2006). En effet, les parcours du quotidien des enfants, péri-domestique (Pinson et Thomann, 2002), favorisent les rencontres avec le voisinage et les autres parents de la commune ou des environs : « Tout le monde se dit bonjour, on connaît tous les enfants du lotissement. C'est vrai que j'espérais une vie de quartier aussi riche. On cherchait une petite ville pour les enfants avec de la nature à proximité, comme les filles aiment les chevaux... Ma fille aînée m'a d'ailleurs dit quand on s'est installés ici : "Ici c'est un petit paradis, j'ai une belle maison, un jardin, et des amis." Pacy correspond bien à la qualité de vie qu'on recherchait » (couple, ouvrier et infirmière, avec deux enfants, Pacy-sur-Eure, Eure).

Dans la mesure où la mobilité en périurbain demeure à majorité automobile, les enfants l'investissent aussi par le biais du covoiturage : « Le problème des activités c'est que... Donc après on s'organise, on fait du covoiturage au maximum pour emmener, soit il y a une famille qui amène, soit une autre famille qui récupère. On s'arrange à plusieurs comme ça » (femme, ingénieure, famille monoparentale avec deux enfants, Adainville, Yvelines). Ce système, souvent initié par les parents, est réinvesti par les enfants eux-mêmes, qui deviennent moteurs du processus à partir de l'adolescence. Ces derniers mettent en contact des parents de camarades pour organiser des déplacements vers la piscine et le cinéma, proposant des combinaisons pour s'assurer de trouver un ou des conducteurs. Ces modes de locomotion inscrivent enfants, adolescents et parents dans des logiques de rencontres les éloignant des figures de l'individualisme. Ces trajectoires quotidiennes, cousues sur mesure selon les besoins des familles et les initiatives des enfants, participent de la construction d'un territoire de vie dont l'apprentissage des ressources se fait progressivement. Cet apprentissage passe également par l'interconnaissance et la mise en place d'un réseau social jouant comme repères aux différentes étapes de la vie.

Ce réseau social est encore un relais précieux au moment de certaines ruptures de l'existence. Le périurbain s'inscrit dans les grandes évolutions sociétales, notamment celles des séparations ; la forte segmentation du parc de logement en faveur du pavillonnaire est inadaptée au relogement des familles monoparentales. Après un divorce et la vente du pavillon familial, il est extrêmement difficile de pouvoir être relogé sur place, tant les petits logements font défaut. De nombreux parents, pour lesquels la séparation est matériellement difficile à organiser, souhaitent pourtant rester à proximité des écoles des enfants. Le réseau de connaissances est souvent à cette occasion un relai précieux lorsqu'il n'y a plus qu'un adulte par famille. La rupture familiale est en outre moins violemment ressentie lorsque les enfants restent dans leur territoire de vie initial. C'est notamment ce à quoi la loi SRU souhaite répondre, comme l'explique cet élu : « Quand [des élus de la communauté de communes] me disaient : "Tu vas nous ramener de la racaille", je leur disais "je vais te ramener ta fille quand ton gendre va la quitter, avec ses deux gamins...", il faudra bien qu'on la loge » (à propos du logement social en petit collectif, président de la communauté de communes du Pays houdanais, située entre les Yvelines et l'Eure-et-Loir).

Comment ces enfants, qui ont guidé l'extension urbaine tout en aidant à l'ancrage de leur famille dans ces nouveaux espaces d'installation, participent-ils à la construction de territoires locaux dans les marges métropolitaines ?

Grandir en périurbain ou le temps de l'apprentissage d'une spatialité périurbaine

Les modalités d'appropriation des espaces périurbains évoluent avec l'âge des enfants, qui enrichissent leur référentiel de connaissances en termes de lieux accessibles et de possibilités de déplacements.

Les ressources territoriales : un hiatus enfance/adolescence

Durant l'enfance, le jardin privatif est central. Autorisant un contact avec les espaces publics de proximité – rond-point, terre-plein central, rues en impasse –, il est le vecteur des premières socialisations (Dodier, 2012), facilitées par les configurations des lotissements pavillonnaires : « On fait beaucoup de choses à pied avec les enfants, on les amène à l'école à pied, et puis à la sortie ils continuent à s'amuser entre eux..., ils jouent dans le jardin avec les enfants des voisins, c'est l'avantage de la campagne de pouvoir faire tout à pied pour eux » (couple, elle gestionnaire en congé parental et lui directeur de PME, 2 enfants, Jumeauville, Yvelines). Le « tout à pied » prend un caractère paradoxal tant le périurbain est décrié pour la part trop belle qui y est faite

à l'automobile, l'éclatement des services rendant difficiles les mobilités piétonnes.

Dans les contextes périurbains en maturation des Yvelines ou dans certaines communes du Vexin, les relations entre l'espace de l'intime et celui de l'environnement immédiat apparaissent plus aisées⁴ que dans l'Eure, l'Eure-et-Loir et l'Yonne, où le processus de périurbanisation est plus récent. Les espaces publics y sont souvent plus pauvres, en nombre comme en qualité, rendant les liens entre le logement et l'environnement plus compliqués : « Y'a pas trop de parcs pour les enfants. Le jardin, ça va mais l'été, ils s'ennuient. Pour aller au parc, il faut vingt-cinq minutes à pied. Ici, c'est abandonné, ils devraient mettre plus de jeux pour les enfants » (couple, elle en recherche d'emploi et lui ouvrier, avec deux enfants à Saint-André-de-l'Eure). Ces difficultés apparaissent de façon encore plus cruciale à l'adolescence. Alors que le ramassage scolaire, organisé par le conseil général dans les territoires hors Île-de-France ou le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) dans le cas contraire, permet aux collégiens et aux lycéens de rejoindre leur établissement scolaire, l'offre en termes de loisirs présente bien des carences aux dires des adolescents : « Y a rien pour les transports... la culture. [...] Ils ont beaucoup aménagé pour les enfants mais rien pour les jeunes. Jusqu'au primaire, ça va, après c'est fini » (Marianne, 16 ans, Villeneuve-sur-Yonne, Yonne, 13 ans de résidence). Ainsi les carences dans l'offre de mobilité sont le marqueur principal du différentiel de qualité de vie ressenti entre l'enfance et l'adolescence : « Quand on est enfant, ça va. Quand on est ado, c'est pas fou ! » (Charlotte, 17 ans, Galluis, Yvelines, 17 ans de résidence).

Les bricolages des mobilités juvéniles

La mobilité, vecteur principal de l'acquisition d'une autonomie ou au contraire de l'expérience d'une « captivité » (Escaffre, Gambino et Rougé, 2007), tient une place centrale dans les discours des adolescents. Vivre et bouger dans ces espaces peu ou mal desservis en transports en commun n'est pas toujours aisé. L'attachement au lieu de vie – qu'il soit inhérent à la construction du « chez soi » ou le signe d'un accommodement au choix parental –, n'est pas exempt d'un désir de vouloir en sortir temporairement. Comment se déplacer pour retrouver ses copains et se rendre dans des endroits où il se passe quelque chose ? Les entretiens menés font ainsi apparaître deux types de proximité (Torre, 2009) : l'une spécifiquement locale, et l'autre métropolitaine, plus rare. Se dessinent ainsi les bassins de vie des jeunes habitant les espaces périurbains.

Les mobilités locales, en petits groupes, au sein du village, combinent exploration des ressources qu'offrent la proximité et son exploitation. Plus qu'une déambulation,

4. Bien qu'imparfaites (Berger, Aragau et Rougé, 2012).

Pérégrination d'Amélie et ses amis, Vinneuf (Yonne)

CATHERINE DIDIER-FÉVRE, YONNE

au hasard des rues et des chemins, sans but précis, ces pratiques pédestres sont assimilables à une pérégrination (Cailly, 2004), permettant aux adolescents de faire le lien entre des lieux porteurs de sens et la construction de leur identité : arrêt de car, lavoir, salle des fêtes, square, entrée du lotissement. Ainsi, Amélie (17 ans, Vinneuf, Yonne, 17 ans de résidence) et ses amis font des promenades dans le village pendant l'été. Le circuit emprunté (sept kilomètres) permet, au départ de sa maison, de rejoindre la salle des fêtes, point de rendez-vous du groupe, avant d'atteindre l'étang de la commune, dont les rivages sont équipés de tables et de bancs.

Les mobilités à l'échelle de l'agglomération parisienne n'en sont pas moins importantes. Si rejoindre la ville ou une autre commune (périurbaine et/ou rurale) nécessite de mettre en place des stratégies particulières pour se déplacer en raison d'une carence en transports en commun, les programmes d'activités suivis ne sont en rien spécifiques aux espaces périurbains. Ainsi, le samedi après-midi ou les jours de vacances sont des moments privilégiés pour les sorties, même si celles-ci ne sont pas systématiques. Les pratiques de proximité l'emportent quand il s'agit d'aller au cinéma, de faire du shopping dans les centres commerciaux ou de se rendre chez des ami(e)s pour y passer l'après-midi à discuter. Si Paris est mentionné comme destination commerciale par les jeunes des deux terrains, les lycéens fréquentent des destinations plus locales. Les centres commerciaux

(Vélizy, Parly II, Plaisir, Saint-Quentin pour le terrain ouest francilien, Bréau à Montereau-Fault-Yonne pour le terrain est francilien) ont la préférence des adolescents, exceptés ceux fréquentant la ville de Sens, dont la rue piétonne du centre-ville demeure encore la destination privilégiée. Pour se rendre dans ces lieux, les parents comme les frères et sœurs détenteurs du permis de conduire sont sollicités. Les adolescents n'hésitent pas non plus à marcher (le long de routes, le plus souvent non équipées de trottoirs) pour rejoindre un point de rendez-vous où un covoiturage pourra se mettre en place ou pour rallier une gare.

Les sorties nocturnes tiennent une place à part dans les mobilités évoquées. Les soirées, en petit comité (cinq à six personnes), passées chez des amis dont les parents sont partis en week-end, à jouer à la console, faire la cuisine, écouter de la musique, danser ou à regarder des films, se terminent vers cinq ou six heures du matin et les participants dorment sur place, évitant ainsi aux parents de venir les chercher à des heures matinales. Ces pratiques peuvent être plus régulières que les sorties diurnes. Se rendre à une soirée dans une salle des fêtes ou en boîte de nuit est plus rarement évoqué.

Loin d'être tous prisonniers, les jeunes adolescents font preuve d'imagination et combinent les moyens à leur disposition pour se déplacer (« parents taxis », covoiturage, car, scooter, marche à pieds, vélo, auto-stop...). La combinaison de ces différents moyens est à rapprocher

Les lieux de la spatialité périurbaine enfantine



MEDEVALETR/BERNARD SJARD

de l'éducation reçue, favorisant plus ou moins tôt une autonomie. Le contexte social et familial (tenant compte des propres expériences parentales ou d'un aîné) explique des différences de niveaux de compétences. « L'outillage affectif et cognitif » (Le Breton, Le Corre et Stenou, 2012) a un impact sur les distances parcourues et l'intensité du programme d'activités. Ainsi, se fait l'apprentissage progressif d'une spatialité périurbaine, qui peut s'appuyer, quand elles existent, sur les initiatives mises en œuvre par les politiques publiques.

Des rapports différenciés au périurbain

Le milieu social et l'origine résidentielle des adolescents (qu'ils soient issus du parc privé ou social de quartiers urbains, qu'ils aient bénéficié d'un logement collectif ou individuel, qu'ils aient grandi dans un environnement périurbain ou dans des contextes plus ruraux et éloignés des grandes villes) font apparaître une grande diversité des trajectoires individuelles chez les jeunes. Deux grandes figures se distinguent cependant. La première rassemble plutôt des adolescents qui sont nés et/ou qui ont grandi en contexte périurbain et qui attestent d'un fort sentiment

d'attachement. Elle peut être décomposée en deux sous-types. Le premier correspond à des jeunes rencontrés dans les espaces périurbains bien maillés⁵ et souvent issus de milieux sociaux aisés ; ces derniers se montrent sensibles à leur environnement et mettent en avant le côté « ville-campagne » de leur lieu de vie. Cet attachement au territoire périurbain, constitué depuis l'enfance, entretient, pour nombre d'entre eux, le mythe de « la maison avec un jardin et un chien » comme idéal résidentiel. « C'est une petite ville au milieu de la campagne. [...] Ce qui est sympa, c'est qu'y a une gare » (Victor, 17 ans, Orgerus, Yvelines, 7 ans de résidence). Le deuxième sous-type correspond aux adolescents des espaces périurbains moins denses et moins accessibles, souvent issus de milieux plus modestes. Ils mobilisent dans leurs discours les oppositions traditionnelles entre ville et campagne : « J'aime bien ce village. Je traîne dedans. Je le connais par cœur, je

5. À entendre comme des espaces bénéficiant d'une desserte en transports en commun plus régulière basée sur des densités de population plus élevées permettant le développement de polarités commerciales.

suis souvent dehors... Je ne sors pas trop d'Egriselles, sauf pour aller au ciné à Sens ou à Montereau quand la mère de ma copine nous emmène... C'est trop grand, je me perdrais⁶. Et puis, mes parents ne voudraient jamais ! Dans Sens, ils veulent moyen. À Paris, c'est pire » (Olivia, 17 ans, Egriselles-le-Bocage, Yonne, 17 ans de résidence). Appréciant leur cadre de vie, ils revendiquent une forte socialisation locale souvent liée au réseau parental et/ou de voisinage. Leur attachement à leur lieu de vie est cependant davantage lié à une appréhension de la ville, sentiment qui n'est pas partagé par leurs pairs.

La deuxième figure est composée d'adolescents arrivés plus récemment dans le périurbain, et pour qui la durée de résidence ne suffit pas à développer un attachement à leur territoire de vie. Elle comporte elle aussi deux sous-catégories, correspondant là encore à des profils sociaux différenciés. La première renvoie à des adolescents issus de milieux sociaux aisés et appréciant leur nouvel environnement : « C'est un cadre de vie assez agréable... On a la vue sur les champs. Le jardin est super agréable. Le bonheur, c'est de lire dans une chaise longue au soleil. On peut recevoir des amis et faire des grandes fêtes dans le jardin. Y a des biches dans le jardin car y a pas de clôture avec la forêt. On leur laisse de la nourriture. C'est une sensation assez incroyable... J'ai beaucoup de chance. J'ai l'impression d'être Blanche-Neige et de me réveiller avec les animaux ! » Cette satisfaction n'empêche cependant pas de regretter certaines réalités locales : « C'est un petit patelin. Y a rien comme commerces. C'est difficile de communiquer avec les autres habitants, sauf avec les voisins très proches. C'est isolé à cause de la forêt et comme je n'ai pas le permis, c'est dur de rejoindre mes amies qui habitent à Orgerus » (Tara, 17 ans, Grosrouvre, Yvelines, 2 ans de résidence). Pour les adolescents de la deuxième sous-catégorie, un temps d'adaptation plus ou moins long est nécessaire à leur acclimatation. Ces jeunes, issus de milieux sociaux plus modestes, demeurent nostalgiques de leur précédente localisation résidentielle : « Ça fait deux ans. Je ne m'y fais toujours pas. [...] Là où j'habitais avant⁷, y avait une maison pour les jeunes, des parcs, des transports et des magasins ! [...] Le paysage n'est pas le même. Ça ressemble à des paysages comme dans les livres d'histoire-géo ! J'avais jamais vu autant de champs. Je savais pas que ça existait ! » (Jessica, 16 ans, Champigny-sur-Yonne, Yonne, 2 ans de résidence).

Ainsi, même si l'ensemble des jeunes s'accordent sur les difficultés de vivre dans les espaces périurbains en termes de mobilités et de loisirs, tous ne lui donnent pas la même valeur et certains réussissent à combiner l'ensemble des ressources à disposition afin de se constituer leur

propre territoire, de s'émanciper de celui constitué par leurs parents, qu'ils perçoivent comme trop restreint.

Des politiques publiques à destination des enfants et des adolescents périurbains : un balbutiement ?

L'analyse des territorialités, de l'enfance à l'adolescence, permet d'entrevoir à quel point ces populations périurbaines, par leurs pratiques et leurs socialisations, sont constitutives d'un renforcement du lien social dans ces lieux de l'urbanisation diffuse. Les politiques publiques s'en saisissent, la place des enfants et des adolescents apparaissant en pleine renégociation.

Les équipements et services de la petite enfance : une clé de voûte de la construction intercommunale

Les propos recueillis auprès des élus des communes investiguées soulignent une conception large des enjeux d'aménagement autour de cette population et des conditions de son accueil. L'un des défis majeurs est d'abord celui du maintien d'une classe en école primaire, la présence de jeunes enfants, le rythme des entrées et sorties de l'école étant toujours présenté comme la condition de survie communale : « On doit faire venir des personnes pour que les écoles soient remplies... » (élu, Yvelines). Le bâtiment reste le signe-symbole d'une vie de village, d'un environnement idéal et rassurant : « On est resté une petite école rurale, très familiale, très cocon... on est resté comme dans le temps » (élu, Yvelines), même s'il convient de « surtout sécuriser le cheminement pour les enfants » (élu, Yvelines), élément venant nuancer une première vision bucolique et rappelant certains impératifs sécuritaires à proximité des écoles.

Dans les secteurs où la densité de population est faible, la négociation de la répartition du groupe scolaire ou de la scolarisation des enfants se fait dans le cadre de l'intercommunalité et tient compte des configurations locales et des temporalités parentales dans l'accès aux lieux de travail ou aux gares : « Pour les écoles on se regroupe avec Vaux et Croisy, plutôt que tout concentrer à Paczy ! On ne peut pas dire toujours qu'on met tout au même endroit, il y a aussi le fait de dire c'est la vie locale, c'est l'ambiance d'une commune, c'est aussi des équations fiscales et une certaine idée de l'équité » (élu, Eure). Cette montée en puissance de l'intercommunalité se lit bien dans ce qui touche au périscolaire, aux crèches et aux garderies. Le panel des services proposés aux parents, les facilités d'accès et le maintien de tarifications raisonnables participent de la fidélisation de cette population cherchant là un bon équilibre entre la vie professionnelle réalisée en ville et celle plus familiale menée en campagne périurbaine : « Parce que ces populations jeunes qui arrivent ont des enfants jeunes, que nous avons le devoir de scolariser, donc, il faut avoir les structures suffisantes en face... Cela

6. À propos d'éventuelles sorties à Paris.

7. Jessica habitait auparavant à Brunoy (91) dans un appartement du parc locatif social.



FOTOLIA

veut dire trouver des solutions de garde pour les enfants. Au niveau des garderies, centres de loisirs et périscolaires : c'est pris en charge par l'intercommunalité. Par contre, on n'a pas de crèche ou de garderie, on a un réseau d'assistantes maternelles : on a sur la communauté de communes cent-dix assistantes maternelles agréées » (élue, Eure-et-Loir).

Le développement des services en direction des parents d'élèves et l'implantation des équipements relatifs à la petite enfance participent bien d'une volonté des

élus communautaires de mailler le territoire au plus près des besoins des familles et d'en permettre l'accès au plus grand nombre sans pour autant sacrifier à l'équilibre budgétaire : « On s'est donné deux règles d'accessibilité : une règle d'accessibilité physique (que personne ne soit à plus de six à sept minutes, en voiture, d'un centre de loisirs), donc ça nous a fait maillage : on a neuf centres de loisirs ! Et puis, comme ce n'est pas parce que vous êtes à côté d'un centre de loisirs que vous pouvez y aller, si le tarif est trop cher, on a fait des quotients familiaux, de

tarification, donc qui permettent à tout le monde d'aller près de chez lui dans un centre accessible à son niveau de revenus » (élu, Yvelines). La clé de voûte qu'est la petite enfance dans la construction territoriale pousse les élus à dépasser cette unique dimension sectorielle pour envisager plus largement les enfants et les adolescents comme une pièce maîtresse du projet de territoire.

Des enfants et des adolescents désormais mobilisés dans les projets de territoires

Ces réflexions autour des écoles et de la petite enfance – pièces importantes dans l'équilibre local tant social qu'économique – obligent à repenser un autre secteur du développement local : le logement. Les communes plus urbaines – gros bourgs ou petites villes – sont en proie à de forts déséquilibres dans leurs effectifs scolaires ; elles voient en effet fondre leurs effectifs en maternelle et doivent envisager un agrandissement du collège. Cette situation appelle des mesures d'urgence dans la politique de l'habitat : « Dans les villages alentours, le lot est à 150 000 euros le lot de 800 mètres carrés. Et à Houdan, on est à 3 500 euros le mètre carré. Donc, les gens qui peuvent s'acheter ça, ce n'est pas un primo-accédant de vingt-cinq ans, c'est en général des gens qui viennent de la ville nouvelle, qui revendent le studio ou le deux pièces et qui arrivent ici. Ils ont trente-huit ans, ils ont deux gamins plutôt de neuf et dix ans et donc, ça touche encore un peu le CM1/CM2 et ça me demande d'augmenter le collège. Il faut que je construisse un deuxième collège, alors que je ferme des maternelles ! Si on veut inverser la tendance, il faut baisser les prix. Donc, on fait construire pour des accessions à prix maîtrisés, pour des primo-accessions à taux zéro, mais il faut avoir cette politique-là sinon vous êtes en dérive complète » (élu, Yvelines).

Conscients de consolider des centralités de secteurs, certains élus prévoyants voient, au-delà de l'école primaire et du collège, le lycée comme un levier de développement important. Alors que les adolescents sont souvent perçus comme causes de troubles et de nuisances notamment lorsqu'ils se rassemblent dans les espaces publics, ils sont au contraire considérés dans ce cas de figure comme une opportunité pour réactiver l'économie présentielle⁸ (Davezies et Talandier, 2009), en venant réinvestir cafés et points de ventes alimentaires. Certains élus se positionnent par rapport à l'annonce faite par la région d'implanter un nouvel établissement : « Pour en faire un, il faut avoir un terrain qui soit bien zoné au plan local d'urbanisme (Plu), pas trop loin d'une gare, pas trop loin d'une route, pas trop loin d'un centre-ville parce que

ce n'est pas des mecs de 4^e ! Au lycée de La-Queue-les-Yvelines, on a amené le centre-ville près du lycée, parce qu'on l'a fait dans les champs ! Moi, je le vois là. La piscine est là, la gare est là, le centre-ville est là, ici y a la rivière au fond, mais sur la partie du haut, on a une sortie directe. La gare pour les profs, pour tout ça ; c'est vraiment important pour un lycée, la gare » (élu, Yvelines). C'est toute une organisation territoriale qui se met en place et fait système pour que ce périurbain construise des territoires de vie, les jeunes étant un maillon de la chaîne à consolider pour resserrer les mobilités quotidiennes parentales et pour fidéliser une population considérée comme une source de développement.

Un regard différencié : les jeunes d'ici et d'ailleurs

Les élus ébauchent également des actions afin d'accompagner au mieux les adolescents, même si le regard porté sur les attentes et les besoins de cette population oscille encore entre incompréhension et volontarisme. Dans les secteurs hors Île-de-France, beaucoup d'élus s'appuient encore sur le monde associatif et sur le développement de grands équipements de loisirs (centre culturel, piscine,...) pour satisfaire les attentes de la jeunesse locale : « Je pense que déjà les jeunes, on a du mal à savoir ce qu'ils veulent. Un jeune qui veut faire du sport, on est bien achalandé ; il y a des centres culturels, bon alors c'est sûr, c'est pas du hard rock ! » (élu, Eure). Ils appréhendent peu la diversité des centres d'intérêt des adolescent(e)s et surtout leurs besoins en termes de mobilités – en particulier vers les grandes centralités commerciales et récréatives ou vers les centres urbains des grandes villes des environs (Évreux, Mantes et surtout Rouen ou Paris). Dans les contextes franciliens, la tarification des transports en commun et la densité du réseau rendent plus facile la navigation entre les lieux. Dans les espaces où l'offre en transport du Stif reste déficiente, des initiatives existent : transport à la demande, mise en place de lignes de bus le mercredi ou le samedi pour desservir la piscine. Les réponses apportées par des instances locales, comme la communauté de communes du Pays houdanais (CCPH) ou encore la communauté d'agglomérations de Mantes en Yvelines (Camy) dans les secteurs ruraux, visent à satisfaire à la fois la mobilité locale des jeunes et celle qui se manifeste à l'échelle plus métropolitaine.

Plusieurs municipalités des terrains étudiés ont ouvert des structures réservées aux 14-18 ans, voire au-delà⁹.

8. Une économie basée sur une population réellement présente sur le territoire, qui peut donc varier selon les temporalités et les saisons, et qui à la fois produit et consomme. Le terme est utilisé par l'Insee.

9. Des plus de vingt ans, le plus souvent non diplômés, y viennent pour être épaulés dans leur recherche d'emploi.

Dans la lignée des Mille-Club¹⁰, des maisons des jeunes proposent des jeux, des activités sportives ainsi que des sorties à l'extérieur de la commune (*laser game*, patinoire, sorties à Paris). En plus des City stades¹¹ récemment installés dans de nombreuses communes périurbaines, certaines municipalités emploient un animateur pour encadrer les pratiques. Elles mettent aussi en place un conseil municipal de jeunes à destination des 9-14 ans, voire parfois au-delà de cette tranche d'âge, comme à Orgerus. Enfin, elles sont nombreuses à aménager des espaces de jeux (type square urbain) sur leur territoire afin de répondre aux demandes des familles originaires des pôles urbains et habituées à fréquenter ce type d'équipements : « On a fait un conseil municipal des jeunes et ils nous disaient ce serait bien qu'on ait une piste de vélo et de skateboard. On leur fait une piste et ils ont commencé à faire des trous dedans parce que c'était trop plat, alors ils ont fait des trous, ils ont fait des bosses [rire], en fait ils nous ont bousillé la moitié de la piste, je dirais que c'est bien parce qu'ils ont fait ce dont ils avaient besoin et nous on ne l'avait pas compris. On avait tout terrassé et on a payé et eux ils ont tout bousillé, ils voulaient des bosses, des trous et ils ont ce qu'ils veulent. [...] Donc ils se sont bien approprié le truc » (élu, Yvelines).

Soulignons cependant que ce regard sur les jeunes, vus comme leviers dans une démarche de développement local, n'est pas exempt d'une appréciation plus négative. Les élus évoquent la mise en place de dispositifs peu communs afin de tenir à distance certains groupes d'adolescents – ceux d'ailleurs : « [...] Des bandes de Dreux, des racailles qui ont intérêt à faire attention aux chasseurs. Ici, pas mal de gens sont armés du coup. Pas de caméra, pas de police municipale, mais comme tout est éteint à 23 heures, ceux qui rôdent la nuit se font vite repérer » (élu, Yvelines). Ces craintes transparaissent lors des opérations menées par quelques maires en faveur d'une diversification du logement ou lors du développement des équipements jeunesse et elles peuvent se traduire par une rupture dans la continuité politique¹² : « Eh bien j'entends dire : "Ouais qui tu vas nous ramener, la racaille, machin", comme si Les Mureaux allaient débarquer à Orgerus ! Je leur dis : "Vous savez j'ai fait de la réinsertion de jeunes aux Mureaux dans le quartier des Musiciens et quand je leur disais le soir après les séances "Il faut que je retourne à Orgerus dans

mon petit village", ils me disaient "Qu'est-ce que tu fous là-bas, y'a pas de gare, y a pas de cité, y a rien quoi !"». Les gamins des Mureaux, ils ne veulent pas venir à Orgerus ! [...] Donc ce n'est pas des gens de Mantes ou des Mureaux qu'on va héberger, c'est des gens d'ici ! » (élu, Yvelines).

Loin d'être l'espace-dortoir des ménages bi-actifs avec enfants, l'espace périurbain est un véritable lieu de vie pour les familles. Les enfants sont au cœur du processus d'ancrage qui s'y opère, ils motivent l'installation et permettent à leurs parents de se construire un réseau social local. Cette insertion, facilitée par les petits quand il s'agit de jeunes ménages primo-accédants, semble être plus compliquée pour les familles s'installant avec des enfants dont l'âge est plus avancé (second ou troisième achat immobilier), des adolescents. En effet, les efforts consentis par les communes pour attirer des familles avec de jeunes enfants (école, garderie, centre aéré) contrastent avec ceux, bien plus timides, en direction des besoins et des attentes des adolescents. C'est en particulier la difficulté à s'affranchir de la dépendance parentale, notamment en matière de mobilité, qui se révèle être un frein au bien vivre périurbain de cette classe d'âge, même si nombre d'adolescents bricolent avec les ressources à leur disposition afin de s'extraire de « la campagne » ou au contraire d'en découvrir les ressorts. Pourtant, les actions menées par les pouvoirs locaux ne sont pas négligeables ; soulignons au passage que ce regard des élus sur les enfants et les jeunes n'est souvent formulé qu'à travers le prisme des garçons ; il y a certainement là une autre piste à explorer. Les espaces de la jeunesse, quels qu'ils soient, ne sont pas uniquement voués à rester dans la périphérie des cœurs urbains ou villageois périurbains (arrêts de bus, stades), à l'écart, parfois même presque cachés (chemins ruraux, entrée de bois). Ils sont de plus en plus replacés au centre des dispositifs d'aménagement des espaces périurbains et réintégrés dans des démarches de valorisation des espaces publics. Les jeunes se présentent aussi comme de futurs résidents, jeunes actifs d'un périurbain que les élus sont de plus en plus soucieux de garder pour répondre aux injonctions à la diversification du parc de logement (petit collectif en accession ou à la location et logement social). En somme s'affirment des territoires périurbains dans lesquels les populations les plus jeunes, bien qu'inscrites dans des contextes sociospatiaux divers, qui impliquent des possibilités inégales de mobiliser les ressources locales, quand elles existent, sont un tremplin pour le développement de modes d'habiter en quête de qualité à côté de la ville dense.

10. Expérience menée à la fin des années 1960 consistant à faire construire des locaux par les jeunes afin d'en faciliter leur appropriation.

11. Terme générique désignant un équipement de loisirs sportifs constitué, le plus souvent, d'un terrain multisports et parfois d'une piste de skateboard.

12. Le maire d'Orgerus n'a pas été réélu lors des dernières élections municipales. C'est une association d'habitants opposés au projet d'urbanisation autour de la gare qui, après s'être montée en liste d'opposition, a remporté la mairie.

Références bibliographiques

- Aragau C., (2007), « Voie express et ségrégation, Les fluctuations du marché foncier et immobilier aux franges ouest de l'Île-de-France », *Noréis. Vivre les espaces périurbains*, n° 205, 4, pp. 81-94.
- Aragau C., Berger M., Rougé L., (2012), « Du périurbain aux périurbains : diversification sociale et générationnelle dans l'Ouest francilien », *Pouvoirs locaux*, 94, pp. 58-64.
- Berger M., (2004), *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris, CNRS Éditions.
- Berger M., Rougé L., Thomann S., Thouzelier C., (2010), « Vieillir en pavillon, mobilités et immobilités des personnes âgées dans les espaces périurbains d'aires métropolitaines (Paris, Marseille, Toulouse) », *Espace Populations Sociétés*, n° 1, pp. 53-67.
- Berger M., Aragau C., Rougé L., (2014), « Vers une maturité des territoires périurbains ? Développement des mobilités de proximité et renforcement de l'ancrage dans l'Ouest francilien », *EchoGéo*, 27, [en ligne] <http://echogéo.revues.org/13863>, (mis en ligne le 2 avril 2014, consulté le 5 mai 2014).
- Cailly L., (2004), *Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation*, thèse de doctorat, université de Tours, [en ligne] http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/39/79/01/PDF/These_Cailly.pdf.
- Conrad C., (2006), « La France défigurée », *Le Moniteur des travaux public*, 23 août, [en ligne], <http://www.lemoniteur.fr/119-toutel-info/article/point-de-vue/526469-la-france-defiguree-par-christina-conrad>.
- Davezies L., Talandier M., (2009), *Repenser le développement territorial ? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*, La Défense, Puca (Recherche).
- Didier-Fèvre C., (2015), « "The place to be ?" Vivre et bouger dans les entre-deux : jeunesse et mobilités dans les espaces périurbains », thèse de géographie, université Paris Ouest Nanterre La Défense, [en ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01219055.fr>.
- Dodier R., (2012), *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, Pur.
- Escaffre F., Gambino M., Rougé L., (2007), « Les jeunes dans les espaces de faible densité : d'une expérience de l'autonomie au risque de la "captivité" », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n° 4, automne, [en ligne] <http://sejed.revues.org/index1383.html>, (mis en ligne le 18 avril 2008, consulté le 19 novembre 2011).
- Le Breton E., Le Corre B., Stenou M., (2012), « Ça bouge dans le périurbain ! », *Place Publique*, hors-série, Audiar.
- Lévy J., (2003), « Périurbain : le choix n'est pas neutre... », *Pouvoirs Locaux*, n° 56, I, pp. 35-42.
- Ortar N., (2008), « Entre ville et campagne, le difficile équilibre des périurbaines lointaines », *Métropoles*, 3, [en ligne] <https://metropoles.revues.org/1642>.
- Pinson D., Thomann S., (2002), *La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse*, Paris, L'Harmattan (Villes et Entreprises).
- Poulot M., Aragau C., (2012), « Habiter en périurbain ou réinventer la qualité de la ville », *Historiens & Géographes*, dossier « Façons d'habiter les territoires de la ville aujourd'hui », n° 419, pp. 115-126.
- Rougé L., (2005), « Les "captifs" du périurbain. Voyage chez les ménages modestes installés en lointaine périphérie », in Capron G., Guetat B., Cortes G. (dir.), *Liens et lieux de la mobilité*, Paris, Belin, pp. 129-144.
- Torre A., (2009), « Retour sur la proximité géographique », *Géographie, Économie, Société*, vol. 11, n° 1, pp. 63-74.

Biographies

CLAIRE ARAGAU est géographe, maître de conférences à l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense et membre du laboratoire Mosaïques (UMR 7218 Lavue). Ses recherches portent sur les espaces périurbains à travers les questions de polarités secondaires, et la construction de territoires de proximité. Elle a participé à plusieurs consultations de recherche du Puca (« Vieillissement et habitat » ; « La mobilité et le périurbain à l'impératif de la ville durable : ménager les territoires de vie des péri-urbains » ; « Du périurbain à l'urbain »), et a notamment publié « Le bassin de vie, un territoire porteur de ruralité aux marges de l'Île-de-France », *Noréis*, 229, 2013, pp. 7-20 ; et avec M. Poulot, « Habiter en périurbain ou réinventer la qualité de la ville », *Historiens & Géographes*, dossier « Façons d'habiter les territoires de la ville aujourd'hui », 419, 2012, pp. 115-126.

Claire.aragau@u-paris10.fr

CATHERINE DIDIER-FÈVRE est agrégée d'histoire-géographie, docteure et membre associé du laboratoire Lavue (UMR CNRS 7218), et travaille sur les mobilités des jeunes habitant les espaces périurbains franciliens. Correspondante de la consultation de recherche Puca « Les territoires périurbains : de l'hybridation à l'intensité ? », elle a notamment publié : « Être jeune et habiter les espaces périurbains : la double peine ? », *Géoregards*, n° 6, 2014, pp. 35-51, [en ligne] <http://www.s-n-g.ch/spip.php?article259> ; « Young commuters in the peri-urban environment: are they specific users of public transportation? », in *Proceedings of the 1st Eurufu Scientific Conference*, Berichte des Instituts Verkehr und Raum, mai 2013, pp. 35-44, [en ligne] <http://www.fh-erfurt.de/fhe/en/transport-and-spatial-planning-institute/metaprojektliste/2011/eurufu/>.

catherine.didier-fevre@wanadoo.fr

LIONEL ROUGÉ est maître de conférences à l'université de Caen Basse-Normandie, chercheur membre de l'UMR CNRS 6590 ESO Caen et associé à l'UMR 8504 Géographie-Cités. Ses recherches portent sur les recompositions des modes de vie dans les contextes périurbains essentiellement métropolitains. Il a participé à plusieurs consultations de recherche du Puca (« Maison individuelle : architecture urbanité » ; « Mobilités et territoires urbains » ; « Vieillissement et habitat » ; « La mobilité et le périurbain à l'impératif de la ville durable : ménager les territoires de vie des péri-urbains » ; « Du périurbain à l'urbain ») et du Certu (« Retour chez les "captifs" du périurbain » et « Les espaces périurbains habités par le numérique »). Il a notamment publié, avec M. Berger et C. Aragau, « Vers une maturité des territoires périurbains ? Développement des mobilités de proximité et renforcement de l'ancrage dans l'ouest francilien », *Echogéo*, 27, 2014, [en ligne] <http://echogéo.revues.org/13863> ; et avec A. Lefranc-Morin, C. Nicolas, C. Gay et S. Landriève (dir.), *Réhabiliter le périurbain. Comment vivre et bouger durablement dans ces territoires ?*, Forum Vies Mobiles, Loco, 2013.

lionel.rouge@unicaen.fr